

16 décembre 1988, Québec

Conférence de presse à l'occasion des négociations de l'Accord de libre-échange Canada-États-Unis

M. Morin: Tel que convenu, je vous demande une chose, autant aux personnes qu'il y a en avant qu'aux personnes qui attaqueront, d'être succincts autant que possible, parce que l'heure avance. M. Bourassa va faire un bref exposé en français et, ensuite, un bref exposé en anglais. On procédera aux questions en français et en anglais.

M. Bourassa: Je n'ai pas une déclaration bien longue à vous faire. J'ai eu l'occasion à l'Assemblée nationale, depuis quelques jours, de faire valoir le point de vue du gouvernement. C'est évident qu'un texte comme celui-là, de plusieurs centaines de pages... C'est évident que la conclusion du gouvernement, avec certaines réserves – pas sur des points de désaccord – sur le fait que nous voulons obtenir plus d'information sur certains aspects que nous allons examiner tantôt, mais que le gouvernement est d'accord pour exprimer son appui à cette entente de libre-échange, laquelle entente il considère favorable à l'avenir économique du Québec et du Canada.

Nous avons insisté sur plusieurs points dans la négociation, que ce soit l'énergie, l'agriculture, la culture, les programmes de développement régionaux. Nous avons eu l'occasion après le 3 octobre d'exprimer notre satisfaction et il n'y a rien dans l'entente finale, dans le texte juridique, qui contredit l'entente du 3 octobre. Donc, on confirme, d'une certaine façon, l'appui que nous avons accordé au début du mois d'octobre. Nous croyons que, sans être parfaits, en constatant que tout accord de ce genre doit être forcément équilibré. Nous constatons que c'est un pas en avant très important pour la sécurité économique du Québec et du Canada.

M. Morin: En anglais, s'il vous plaît.

M. Bourassa: As we said at the beginning of October, we were satisfied with the contents of the agreement in principle. Quebec was asking for some issues, some goals. We were insisting on the question of agriculture, of culture, of energy and regional development and, on the whole, at that time, we were satisfied. We found, looking into the text, the legal text, that nothing is in contradiction with the agreement in principle.

Une voix: Non.

M. Bourassa: Alors je le répète pour la radio. We got themes and wants in some ways that what was included in the Agreement and Principles. So, we are expressing our agreement with a treaty which, in our view, is good for the economic future of Québec and Canada.

M. Morin: M. Forges, une question en français.

M. Forges: Oui. M. le premier ministre, certains de vos homologues provinciaux envisagent ces temps-ci la possibilité d'exercer des recours juridiques parce que le projet de traité touche des compétences provinciales et qu'ils sont en désaccord avec le projet. Il y a plusieurs mois, vous avez fait souvent allusion vous-même au jugement du conseil privé de

1937. Comment évaluez-vous cette possibilité de recours juridique par des provinces, étant donné que vous approuvez le projet de traité?

M. Bourassa: On sera peut-être fixé demain sur cette question. Je ne sais pas quel sera le point de vue de M. McKenna. Des rumeurs veulent qu'il donne son accord au traité. On sera fixé dans les dix prochains jours ou même dans les prochaines heures, on ne le sait pas. M. Peterson et Pawley, notamment, ont exprimé leur désaccord. Mais c'est à eux d'expliquer leur geste et de plaider leur cause. Il est évident que cela suppose la collaboration des provinces pour mettre en œuvre un traité comme celui-là mais nous sommes prêts à collaborer avec le gouvernement fédéral pour l'application du traité.

M. Forgues: Mais puisque vous considérez que le traité est bon pour le Québec, craignez-vous des actions juridiques de certains de vos homologues provinciaux qui pourraient compromettre la mise en œuvre?

M. Bourassa: Je ne sais pas, M. Forgues. Il y a l'aspect juridique et il y a l'aspect politique. Comment les États-Unis pourraient-ils réagir par rapport à certaines provinces qui pourraient bloquer l'entente? Cela pourrait faire réfléchir... Je ne sais pas.

M. Morin: M. Descôteaux.

M. Descôteaux: M. Bourassa, dans votre entrée en matière, vous avez dit que vous étiez d'accord avec l'entente mais avec certaines réserves sur lesquelles vous vouliez obtenir plus d'information. Est-ce que vous pourriez nous faire la liste de vos réserves et ce que vous voulez savoir exactement?

M. Bourassa: La principale réserve est celle qui a trait au mécanisme de règlement. Ce n'était pas une chose qui devait se discuter normalement entre le gouvernement fédéral et le gouvernement américain. C'est une chose qu'on doit discuter entre nous. M. Mulroney a toujours exprimé clairement son accord pour impliquer les provinces, pour respecter la juridiction des provinces. Moi-même, je lui ai demandé à plusieurs reprises, à l'occasion des rencontres des premiers ministres, et il a toujours été très favorable au respect de la juridiction des provinces. D'ailleurs, sa propre attitude depuis trois ans et demi le démontre. Donc, à cet effet, nous avons l'intention de discuter sur le rôle que pourront jouer les provinces dans ce mécanisme de règlement.

Dans l'agriculture, je ne sais pas s'il y a des points de clarification à obtenir. Comme je le disais, on a fait un gain important pour la sécurité de l'agriculture au Québec, mais, dans l'ensemble, cela a trait principalement au mécanisme de règlement.

M. Descôteaux: Vous n'avez pas d'autres points? Il n'y a aucun point, même technique, qui soulève des questions, disons, le moins...

M. Bourassa : Il peut y avoir des clarifications qui pourront être demandées sur certains points. On en a discuté. Je veux dire que le point de fond, le point fondamental, dans les sept conditions dont on parlait, cela a trait au mécanisme des différends. Il y a la question des programmes d'adaptation, mais des gestes ont été posés à cet égard par le gouvernement fédéral et nous allons insister. Le ministre lui-même a insisté, M. MacDonald a insisté à

plusieurs reprises là-dessus. Il y a une correspondance qui existe entre M. Mulroney et moi-même, M. MacDonald et Mme Carney.

M. Morin M. Girard.

M. Girard. M. le premier ministre, ce matin, devant l'Assemblée nationale, vous avez répondu au chef de l'Opposition qu'il pouvait être rassuré sur la volonté politique du gouvernement du Québec de faire respecter ses compétences. Vous avez ajouté, textuellement; «Je voudrais quand même signaler que nous allons poser des gestes pour faire respecter les compétences du Québec ». Qu'est-ce que vous entendiez par « poser des gestes pour faire respecter les compétences du Québec » ?

M. Bourassa: La négociation. On va négocier avec le gouvernement fédéral pour que nos compétences soient respectées dans le mécanisme de règlement. Je ne dis pas que c'est une chose qui est juridiquement facile à résoudre. Tout dépend des secteurs qui seront soumis au tribunal en question. Est-ce que ce sont des secteurs de juridiction provinciale ou des secteurs de juridiction fédérale? Si ce sont des secteurs de juridiction provinciale, on veut que les compétences du Québec soient respectées.

M. Girard: Ce matin également, vous avez reproché à l'Opposition de ne pas vous poser de questions, de ne pas poser de questions au gouvernement, en ce qui concerne justement le sujet que vous avez évoqué tantôt, dans la question de M. Descôteaux, les programmes d'adaptation. Est ce qu'on peut vous en poser des questions sur les programmes d'adaptation? D'abord, quelles sont les exigences que vous avez en matière de programmes d'adaptation principalement dans le secteur de l'agriculture et dans tous les autres secteurs qui sont touchés par l'accord, principalement le meuble(?) et ces choses-là?

M. Bourassa : Sans tirer de conclusion que vous êtes passé du côté de l'Opposition, M. Girard...

Des voix: Ha ! Ha ! Ha !

M. Bourassa: ...je vais vous dire que...

M. Girard: Ça s'en vient.

Des voix; Ha ! Ha., Ha ! Une voix: Des menaces.

M. Bourassa : Je dois vous dire que nous avons discuté brièvement, jusqu'à maintenant, parce qu'il fallait attendre la conclusion de l'entente de ces programmes d'adaptation et le point sur lequel nous avons insisté – M. Pagé, M. MacDonald et peut-être M. Johnson pourront ajouter à mes propos – c'est qu'il y a des programmes d'adaptation pour faciliter la conversion. Il fallait attendre, par exemple, le délai. Est-ce que ce serait cinq ans? Est-ce que ce serait dix ans? Les chaussures devaient être cinq ans, s'est rendu dix ans, si mon information est bonne. Donc, quand vous avez dix ans de délai, c'est différent d'une année ou de cinq ans. Donc, nous voulons non seulement être prêts pour les programmes d'adaptation, mais également avoir des programmes – c'est en discussion avec le gouvernement fédéral et il y a la question de la contribution financière – qui vont permettre

aux entreprises de pouvoir profiter de cet élargissement exceptionnel du marché. C'est cela qu'on va discuter dans les prochaines semaines. Je ne sais pas si M. MacDonald ou M. Pagé ou M. Johnson pourront ajouter là-dessus.

M. MacDonald: J'ai mentionné hier et je crois qu'il vaut la peine de resouligner le fait que ces programmes ne peuvent pas être préparés en vase creux strictement par des hommes politiques ou des fonctionnaires, tant au niveau fédéral qu'au niveau provincial. Nous avons effectivement l'année complète pour pouvoir s'asseoir avec les différents secteurs industriels et étudier avec eux les mesures qui doivent être implantées. Dans ces mesures, si on peut regarder une variété, vous avez déjà des programmes fédéraux qui sont adaptés, si vous me permettez de répéter, à l'adaptation de la main-d'œuvre à une nouvelle situation ou à des changements. Vous avez des programmes provinciaux. Mais si je pouvais vous donner quelque chose de plus créatif, il y aurait peut-être lieu de faire un effort quelconque dans une industrie quelconque pour faire la promotion de la conception par ordinateur et de la fabrication assistée par ordinateur. Là, on pourrait faire appel à un institut québécois que nous avons, un centre québécois de l'informatisation de la production qui, avec ce secteur industriel, pourrait entreprendre un programme quelconque. Mais, ce qui est extrêmement important, c'est que cela soit adapté, que ce soit développé et déployé sur le nombre d'années nécessaires et de façon à rencontrer la compétitivité.

M. Girard: En somme, si on vous comprend, vous voulez que l'industrie elle-même soit associée à la mise en place de ces programmes d'adaptation. C'est cela?

M. MacDonald: Définitivement. C'est un sine qua non.

M. Morin: M. Bédard.

M. Bédard: M. Bourassa, je veux revenir à la première réserve que vous avez émise sur le mécanisme de règlement. De quelle façon le Québec peut-il ou compte-t-il s'insérer dans ce mécanisme de règlement? À quel niveau peut-il s'insérer?

M. Bourassa: Je dois vous dire, M. Bédard, que nous sommes à examiner cette question. Maintenant, nous avons la formule. Nous avons eu des amendements qui ont été apportés permettant à des individus de pouvoir faire des plaintes. Donc, nous sommes à négocier ou nous allons commencer à négocier sur cet aspect-là. Il fallait avoir le texte définitif. Nous l'avons maintenant et nous allons amorcer la négociation avec le gouvernement fédéral. Comme je vous disais tantôt il est important pour le Québec, dans les secteurs de juridiction provinciale qui pourraient être jugés par ce tribunal, que nos compétences soient respectées, qu'il y ait une implication des gouvernements provinciaux. Je crois que le gouvernement fédéral ne devrait pas avoir d'objection à ça.

M. Bédard: Mais quand vous dites ça, est-ce que vous avez une façon précise? Est-ce que vous pouvez préciser...

M. Bourassa: Je ne peux pas...

M. Bédard: ...qu'est-ce que ça peut être un... Vous n'avez pas de suggestion à faire à M. Mulroney là-dessus?

M. Bourassa: C'est-à-dire que nous avons des suggestions. Mais je ne crois pas que ça serait amorcer la négociation d'une façon positive qu'ils apprennent nos suggestions par la voie des médias.

M. Bédard: Juste pour nous aider à comprendre est-il possible de nous dire techniquement comment ça peut se faire? Comment on peut s'insérer dedans.

M. Bourassa: Oui.

M. Bédard: Donnez-moi une panoplie. Peut-être pas nécessairement à votre choix...

M. Bourassa : Bien, je veux dire...

M. Bédard: C'est quoi s'insérer dans un mécanisme de règlement?

M. Bourassa: J'ai des idées. Nous avons des idées, M. Bédard. Mais c'est quand même assez difficile pour moi... Même émises sous forme d'hypothèses comment ça sera transmis ensuite à nos interlocuteurs éventuels? Je préférerais sur ce point-là réserver ma réponse à une des autres conférences de presse que nous ferons ensemble.

M. Bédard: Vous nous en parlerez demain?

M. Bourassa: Si nous avons le temps d'en discuter un peu à l'occasion du lunch.

M. Bédard: Ce n'est pas certain que vous en parlerez.

M. Bourassa: Oui, je vais en parler. Mais je ne sais pas si... C'est un lunch de deux heures et demie. Je ne sais pas si on va avoir le temps d'aller à fond dans cette question-là.

M. Morin: M. Mckenzie.

M. Mckenzie: M. le premier ministre, j'ai une question sur l'article 904 touchant les exportations d'électricité aux États-Unis.

M. Bourassa: D'accord.

M. Mckenzie : Est-ce que vous pouvez nous expliquer comment vous pouvez être sûr de pouvoir faire bénéficier les consommateurs québécois de taux plus bas que ceux qui pourraient être négociés avec l'acheteur américain?

M. Bourassa: Vous savez, il y a une marge de manœuvre considérable pour Hydro-Québec. D'ailleurs on vous a dit, je pense, qu'Hydro-Québec nous avait fait parvenir un avis comme quoi ils gardaient toute leur liberté en matière tarifaire. On n'a qu'à examiner les coûts, par exemple, des ventes qui ont été faites à Central Maine – c'est une entente de principe qui devrait être ratifiée d'ici quelques mois – et celle du Vermont. Ce sont des coûts qui ne sont pas identiques. Comme par exemple ça peut être le cas également dans l'évolution des coûts au Québec. Cela dépend du coût des barrages. C'est évident que le développement de certains barrages, la construction de certains barrages, selon de la situation, peut varier

énormément. Donc nous avons un retour sur l'investissement mais c'est lié au coût des barrages. Je ne vois pas, d'aucune façon, comment le Québec pourrait, dans la négociation du prix... Même si, par hypothèse, nous acceptons de ne pas imposer de taxes à l'exportation, je pense que nous sommes déjà tenus de le faire dans le GATT. Je pense qu'il est normal, dans des ententes de libre-échange ou dans des ententes commerciales, de ne pas imposer, dans certains cas, des taxes à l'exportation, sauf sous forme de clause de sauvegarde. Nous acceptons déjà de ne pas imposer de taxes à l'exportation. Nous ne renonçons pas au pouvoir, mais, pour cette entente de cinq ans qu'on peut prolonger durant deux ans, nous acceptons de fixer un prix, sans tenir compte de la taxe à l'exportation. Même si nous imposons une taxe à l'exportation, forcément, les Américains demanderaient à renégocier le prix, étant donné que cela leur coûterait plus cher. Alors, tout cela peut donner l'impression, parfois, qu'il y a des changements réels, alors que ce ne sont pas, en fin de compte, des changements réels. Oui?

M. McKenzie: Si on fait une lecture analytique du texte, comme les journalistes peuvent avoir tendance à le faire – malheureusement, j'ai le texte anglais – la partie n'imposera pas de prix plus élevés à l'exportation que ceux pratiqués avec les consommateurs domestiques.

M. Bourassa: C'est cela. Il n'y aura pas de taxes à l'exportation. Ceci n'affecte pas nos programmes de développement régional. Par exemple, dans le cas de Péchiney, si on a pu donner des prix très avantageux, c'est parce qu'il y avait des déversements et que, pour éviter l'augmentation des déversements, alors que les coûts de construction ont été assumés et qu'on perdait l'énergie ici, pour éviter cette perte totale que constitue un déversement, on utilise cette énergie pour faire venir des industries; ce n'est pas contraire à des coûts avantageux. C'est, tout simplement, que cette eau ne coûte rien, que cette énergie, on va la perdre. Donc, au lieu de la perdre, on la vend à bon prix. C'est pourquoi Hydro-Québec, après un examen attentif, en vient à la conclusion qu'elle garde toute sa liberté tarifaire et, que nous, d'autant plus qu'on a une taxe de vente de plus, de 9 %, qui est imposée, comme vous le savez, nous gardons toute notre liberté vis-à-vis des tarifs que nous voulons obtenir des Américains.

M. McKenzie: Alors, que signifie, pour l'électricité, l'engagement que le gouvernement canadien s'apprête à prendre à l'article 904-b?

M. Bourassa: C'est un engagement global. Pour nous, la lecture très serrée de cet engagement qui confirme l'entente de principe fait que ce sont les lois du marché qui, fondamentalement, vont établir le prix. Le fait, pour les gouvernements des provinces et le gouvernement fédéral, de renoncer à imposer une taxe à l'exportation va de soi, dans une entente de libre-échange. Comment penser qu'on puisse avoir une entente de réduction de tarifs, une entente commerciale, quand on insisterait pour imposer des taxes à l'exportation. On n'a pas besoin de taxe à l'exportation – pour répondre à votre question M. McKenzie – pour remplir nos objectifs que nous recherchons dans les exportations d'énergie.

M. McKenzie: L'article fait allusion à tout prix plus élevés et non pas seulement les prix plus élevés à cause des taxes.

M. Bourassa: Ce qu'il faut retenir dans l'interprétation de cet article, c'est que nous possédons toute la marge de manœuvre nécessaire, sauf cette discrimination avec la taxe à

l'exportation. Nous possédons toute la marge de manœuvre nécessaire pour établir les prix dont nous avons besoin. Les ententes qu'on a signées avec le New England Power Pool, avec le Maine, avec le Vermont, ne sont pas affectées, si elles étaient répétées. Dans ce contexte, il s'agit simplement de respecter l'esprit, si on peut dire, ou les objectifs normaux d'une entente de libre-échange.

M. Morin: M. Descôteaux.

M. Descôteaux: Je vais revenir sur la question des mécanismes de règlement, M. Bourassa, et à la création d'une commission mixte. Est-ce que le Québec considérerait normal que les provinces puissent participer par la désignation de fonctionnaires à cette commission?

M. Bourassa: Il s'agit d'établir des modes de coopération. Dans la négociation comme telle, le Québec n'était pas à la table de négociation, mais il a été drôlement impliqué. On n'a qu'à voir les demandes que nous avons faites dans le cas du vin, dans le cas de l'agriculture, dans le cas de l'énergie. Vous avez là trois exemples bien concrets, bien précis, vin, énergie, agriculture où les demandes du Québec ont été acceptées. Pour nous, ce qui compte c'est d'avoir des mécanismes qui protègent nos intérêts. Est-ce qu'il faudrait être directement? C'est une question à discuter, mais c'est le résultat qui compte. Je vous donne l'exemple de la négociation où Jake Warren n'était pas à la table de négociations, ou les autres, que Michel Audet, Carl Grenier. Le contact était quand même constant et régulier.

M. Descôteaux: Vous voulez dire que vous seriez satisfait d'un même mécanisme s'il se poursuivait.

M. Bourassa : Non, on devrait examiner l'impact de cette acceptation-là. On parle quand même de négociations temporaires.

M. Morin: M. Tremblay.

M. Tremblay: M. Bourassa, je voudrais avoir vos commentaires sur la pertinence pour M. Mulroney d'accepter un accord sans qu'il y ait une unanimité des provinces éventuellement autour de cet accord-là? Est-ce que ça serait une chose faisable pour lui? Et est-ce que vous souhaitez que ça puisse se faire comme ça?

M. Bourassa : Bien, là, je ne sais pas quelle sera sa décision à cet effet-là. Je ne sais pas quelle sera la décision de l'Ontario ou du Manitoba. Je dois vous dire, moi, que je considère que si le Congrès américain accepte l'accord, le considérant avantageux pour eux comme nous le considérons avantageux pour nous, je ne sais pas si des provinces vont assumer la responsabilité de le compromettre connaissant les liens commerciaux très étroits de toutes les provinces avec les États-Unis.

M. Tremblay : Mais vous croyez que si une province n'est pas d'accord avec l'entente que ça compromet l'entente définitivement?

M. Bourassa: J'ai parlé au même endroit ici, d'un consensus et c'est au premier ministre du Canada à définir le consensus. Parce que c'est 6, 7, 8, 9, majorité.

M. Tremblay: Avec ou sans l'Ontario?

M. Bourassa: C'est à lui. Je n'ai pas à régler les problèmes de l'Ontario. Ce n'est pas dans mon mandat.

M. Tremblay: S'il fallait, parce qu'une province ou deux, ou trois ne soient pas d'accord, que l'entente soit compromise cela aurait des impacts sur l'avenir du Québec, sur l'économie québécoise. Vous avez sûrement, face à ça, un commentaire à émettre.

M. Bourassa : Pas public.

M. Morin: Une petite précision, M. Descoteaux.

M. Descoteaux: ...M. Bourassa, là-dessus. Est-ce que dans le cas où des provinces refuseraient d'appliquer l'accord, est ce qu'on est devant le choix suivant: ou ça compromet l'accord? ou ça force le gouvernement fédéral, comme la porte est ouverte à l'article 103, de forcer l'application de l'accord dans ces provinces-là?

M. Bourassa: Bien là il y a un problème quand même. Il y a le problème des vins pour l'Ontario. Cela donne également que le problème se pose en ce qui a trait au GATT. M. Paterson, si mon information est bonne, aurait proposé douze ans dans le cas régulariser la situation. Je ne sais pas dans le cas des vins, c'est combien...

M. MacDonald. Sept.

M. Bourassa: Sept ans. On propose douze. On signe sept. Est-ce que l'accord va être compromis pour une question comme celle-là? Je ne peux pas parler en leur nom. Mais je vous dis que sous réserve de l'exactitude de mon information, c'est qu'on proposait, on disait au GATT, on accepte les représentations mais on demande douze ans. Là je ne sais pas si on demandait douze pour en avoir moins. Je ne sais pas quelle étaient les arrière-pensées du gouvernement ontarien, s'ils en avaient. Je vous dis que là on « off set ». Cela m'étonnerait je dois vous dire que cette seule question empêche la réalisation d'un accord comme celui-là étant donné ces faits-là. Mais je ne veux pas compliquer... Je ne veux pas me mêler de ce qui ne me regarde pas. Je demanderais aux journalistes des journaux de Toronto de spécifier cette dernière phrase.

M. Descoteaux: Mais est-ce que vous accepteriez, si cela compromettrait l'accord, que le gouvernement fédéral pose des gestes unilatéraux en vertu de l'article 103 de la...(?)

M. Bourassa: On verra à ce moment-là, M. Descoteaux.

M. Morin: Mme Blouin.

Mme Blouin: M. Bourassa, en tenant compte de votre appui indéfectible dans le dossier du libre-échange au premier ministre canadien et en tenant compte de la présence de M. Johnson aussi aujourd'hui – donc il manifeste aussi son appui – est ce que vous pensez que votre accord au libre-échange qui revient encore aujourd'hui vaut deux frégates?

M. Bourassa : C'est un... Non, je dois vous dire qu'il y a un consensus au Québec pour cet accord. Je crois que l'Opposition, à ma connaissance, ne s'est pas opposée à l'accord. Elle pose des questions. C'est le moins qu'on puisse leur demander. Mais je crois qu'il y a un consensus au Québec vis-à-vis...

M. MacDonald: Ils vont avoir la chance de s'opposer s'ils le veulent.

M. Bourassa: Oui, s'ils veulent s'opposer. Mais en tout cas, ce n'est pas clair de leur côté. Je dis qu'au Québec, il semble bien qu'une large majorité de Québécois considère que c'est favorable à l'économie du Québec. La question des frégates est une tout autre question. M. Johnson a encore posé des questions on ne peut plus pertinentes dans le style du gouvernement. Vous avancez des chiffres. On veut connaître les explications qui justifient ces chiffres. Vous dites 250 000 000 \$. Prouvez-nous que ce soit 250 000 000 \$, que ce n'est pas 74 000 000 \$. On maintient le débat à un niveau rationnel.

Mme Blouin: Demain, est ce que vous avez l'intention d'aborder un peu cette question aussi?

M. Bourassa: Je l'ai fait à Toronto. Je dois le faire demain si...

M. Girard: Il sera bien ...(?)

M. Bourassa: Mais là, on verra ce que sera le résultat. Mais je pense que le Québec a une bonne cause. On a assumé au début de l'année des risques importants. Le gouvernement fédéral était dans une situation très difficile – vous vous souvenez – avec Davie. On a assumé un risque en achetant l'entreprise, en investissant des fonds. On avait des engagements assez précis à cet effet. Alors, ce qu'on demande au gouvernement fédéral – c'est un tout autre dossier. Nous ne voulons pas mêler les dossiers ensemble – nous leur demandons de respecter ses engagements.

M. Morin: Deux questions en français. Je crois que M. Pagé a quelque chose aussi à ajouter sur l'agriculture.

M. Pagé: Oui.

M. Morin: Après cela, on passera en anglais. M. Forgues, M. Samson et ensuite, M. Pagé.

M. Forgues: Oui, M. Bourassa. J'aurais deux questions rapides. D'abord, sur les programmes d'adaptation. En août dernier, vous disiez que vous aviez des fourchettes d'estimations pour le coût de ces programmes d'adaptation. Maintenant que l'échéancier est connu, est ce que pouvez préciser quels sont les montants en cause?

M. Bourassa : Il y a des choses qu'on a connues. Je vous donnais l'exemple de la chaussure. Encore là, on préférerait dix ans, mais on avait été informé que c'était cinq ans. On nous dit maintenant que c'est dix ans. Alors, c'est un autre point où le point de vue du Québec a été accepté. Tout cela a des impacts sur les coûts. Quand vous avez une période de dix ans au lieu de cinq, forcément, la conversion est plus facile. On n'a pas encore de chiffres définitifs à cet effet, mais on y travaille. Cela ne devrait pas être tellement long.

M. Forgues: Deuxième question. En septembre, quand vous êtes allé faire des consultations à Washington, vous avez évoqué la possibilité qu'un lobby soit nécessaire pour veiller à ce que le traité reçoive les appuis requis du côté américain. Est-ce que, de ce côté, vous envisagez toujours que le Québec joue un rôle actif?

M. Bourassa: Je devais être à Washington avant-hier, mais, malheureusement, les dernières journées de la session m'en ont empêché, avec tous les projets de loi très importants qui ont été déposés. Si le Québec croit qu'il est utile de jouer un rôle, il le fera. Cela s'annonce assez bien, du côté américain. Il y avait énormément de résistance dans le cas du transport maritime. On a exclu le transport maritime de l'accord. Mais, dans le cas de l'énergie, rarement peut-on trouver un exemple d'avantages mutuels, dans le cas du Québec, à tout le moins. Nous avons des ressources éternellement renouvelables. Donc, pour nous, il n'est pas question de mettre en danger la sécurité énergétique future. Nous avons des surplus, en plus. De leur côté, ils ont des problèmes de demandes de plus en plus aigus. Donc, là aussi, on n'a pas besoin de travailler très fort pour convaincre les Américains de l'avantage du traité de libre-échange. Il y a de l'opposition, le lobby du charbon, mais je pense qu'on a d'excellents arguments. Je vous dis que, si nous croyons que nous pouvons être utiles – comme gouvernement, depuis 20, 25 ans, eu à négocier très souvent avec les Américains – pour faciliter l'adoption de l'accord à Washington, nous sommes disponibles.

M. Morin: M. Samson, dernière question.

M. Samson: Elle est aussi sur les programmes d'adaptation, mais je pense que je vais la poser quand même. Je trouve que, pour quelqu'un qui souhaitait des questions sur ce sujet,

M. Bourassa, vous êtes très vague. Est-ce que vous pouvez nous énumérer un certain nombre de programmes qui ont été élaborés? Si oui, dans quels secteurs? Je voudrais quand même avoir une idée de l'importance des coûts. Au mois d'août dernier, vous ne vouliez pas en parler, mais je pense que maintenant vous devez le faire. En fonction de cette importance des coûts, où allez-vous prendre la marge de manœuvre pour assumer ces dépenses additionnelles?

M. Bourassa; Il faut faire une distinction, M. Samson, entre la pertinence de la question sur un sujet comme celui-là et une réponse définitive.

Une voix; Ha ! Ha ! Ha !

M. Bourassa; J'ai dit ce matin que j'étais étonné, alors qu'on en avait parlé, que j'étais étonné qu'on ne pose pas de questions sur les programmes d'adaptation. Je n'ai pas dit que j'aurais une réponse complète et finale sur cela. Mais je vous dis que le ministre du Commerce extérieur et le ministre de l'Industrie et du Commerce examinent cette question-là. Je ne peux pas vous donner, tant qu'on n'a pas négocié plus à fond avec le fédéral... Et le fédéral n'était pas tellement intéressé à négocier en détail tant que l'accord n'était pas conclu. Je vous ai donné un exemple tantôt. Dans le cas de la chaussure, si, durant des semaines et des mois, on avait préparé un programme d'adaptation dans le cas de la chaussure pensant que c'était cinq ans et que finalement c'est dix ans, bien il faut reprendre tout le travail. Alors c'est pourquoi on ne peut pas nous blâmer sérieusement, on ne peut pas nous blâmer sérieusement de ne pas être capables aujourd'hui d'aller dans le détail des programmes, M.

Samson. Tout ce que je vous dis c'est que la volonté politique existe et, des deux côtés nous avons discuté, au niveau du ministre du Commerce extérieur, au niveau du premier ministre, j'ai soulevé la question constamment. Mais je ne peux pas, aujourd'hui, vous donner des détails, des modalités de ces plans d'adaptation parce qu'on vient à peine de terminer la lecture du document.

M. Samson: Mais vous appuyez quand même l'entente. Avez-vous des assurances très fermes d'Ottawa quant au degré de sa participation aux différents programmes d'adaptation?

M. Bourassa: Il y a l'assurance de la volonté politique du gouvernement fédéral exprimée à plusieurs reprises, encore à Toronto il y a quelques jours, d'avoir de tels programmes. J'entendais M. de Cotret, il y a deux jours, répéter la même chose.

M. Samson: Mais vous ne savez pas combien d'argent ils sont prêts à fournir pour vous supporter.

M. Bourassa: On ne peut pas lancer des chiffres comme ça sans avoir examiné l'impact en termes d'années, de calendrier, d'emplois, tenant compte de la conjoncture économique. On ne peut quand même pas se risquer à lancer des chiffres qui ne seraient pas réalistes quand on aura examiné la situation. Quelle sera la conjoncture économique dans trois mois, dans six mois? Mais je vous dis qu'on est prêts à discuter avec le fédéral et que le fédéral, dans une lettre que j'ai envoyé à M. Mulroney et à laquelle lui-même a répondu à plusieurs reprises dans des discours, est prêt à discuter de cette question.

M. Samson: Vous ne pouvez même pas évoquer un ordre de grandeur?

M. Bourassa: Un ordre de grandeur avant même qu'on commence à négocier les détails et les secteurs industriels qui pourraient être affectés, je ne pense pas que je serais responsable de vous le dire. Privément, mais pas publiquement.

M. Morin. Dernière, sous, sous, sous, question.

M. Bédard: Cela veut dire que le gouvernement ne fait aucune étude précise ou relativement précise ou approximative sur ce que ça lui coûterait ou ce que ça exigerait en argent pour absorber le choc du libre-échange?

M. Bourassa: Bien, non, bien je veux dire...

M. Macdonald: Je présume que vous n'avez pas retenu ce que j'ai dit tantôt. Le ministère de l'Industrie et du Commerce a amorcé, et plus qu'amorcé, l'étude des créneaux d'industries, des secteurs industriels qui seront touchés. C'est jusqu'à la dernière minute qu'on devait attendre pour savoir quelles étaient les périodes sur lesquelles serait étalée la réduction des tarifs douaniers et quel pourrait être l'effet.

Nous allons maintenant rentrer dans un processus de consultations avec les secteurs industriels concernés, sachant quelles sont les mesures que nous avons maintenant sur le

plan temps et ayant fait nos devoirs pour savoir le nombre d'entreprises, l'ampleur des entreprises, la situation actuelle de productivité des entreprises.

Lorsque nous aurons marié ces études là avec ce que les entreprises présentent comme programme, nous pourrons alors quantifier tant sur le nombre de méthodes que ce qui sera dans ces mesures là et les sommes d'argent qui y seront consacrées. Je me permets de vous dire que déjà il y a des organismes fédéraux et des programmes fédéraux qui s'adressent directement à la main-d'œuvre. C'est également vrai à la main-d'œuvre et aux entreprises sur le plan provincial. Ce ne sera pas la création de nouvelles mesures, de nouveaux programmes totalement d'innovation avec des nouvelles sommes d'argent. Il va y en avoir sûrement, mais ce serait farfelu de vous donner des ordres de grandeur avec certaines précisions aujourd'hui. Je pense que vous pouvez poser ces questions pour rechercher le chiffre et vous ne l'aurez pas de nous – certainement pas – avant plusieurs mois quand on aura fait le tout du pot, mais ce que l'on peut vous dire, c'est qu'il y a un engagement à la fois du gouvernement provincial et c'était une de nos conditions et un engagement sur lequel on a insisté auprès des autorités fédérales et pour lequel on a reçu un acquiescement; engagement que les deux paliers de gouvernement vont entreprendre et mener des mesures de transition s'adressant au personnel comme aux entreprises.

M. Morin: Je vous remercie. Cela termine les...

M. Bourassa: Pour compléter, M. Bédard et M. Samson, juste pour vous montrer que ce ne serait pas réaliste de notre part de donner... D'abord on a vu que le transport, imaginez si on s'était lancé dans tous des programmes de conversion dans le domaine de transports que le camionnage comme cela a été exclu, on aurait fait cela pourquoi? Il fallait attendre donc d'une façon sensée d'avoir ce document. Deuxièmement, si on lançait un montant, on en a discuté, mais si on lançait 200 \$, 300 \$, 100 \$, 150 \$, dans quelle position cela nous place vis-à-vis le gouvernement fédéral pour négocier? Ils sont prêts à mettre tant, mais on pensait qu'ils demanderaient... On peut nous demander aujourd'hui de dévoiler notre stratégie de négociation sur cette question. Tout ce que l'on peut vous dire, c'est d'exprimer la volonté politique d'avoir des programmes.

M. Descôteaux : Il faut que ce soit agencé 50-50 ou 100 %?

M. Morin: S'il vous plaît il y a des questions en anglais et l'heure de tombée compte également pour la presse anglophone. Je vous demanderais, s'il vous plaît, qu'on s'en tienne aux règles normales.

Une voix: Très bien, we are good friands(?).

M. Morin: M. Pagé, brièvement, s'il vous plaît

M. Pagé: Je vous promets, M. Morin, je vais être très bref. Je On doit convenir que le texte final de l'entente sur le libre-échange apporte des précisions, apporte des confirmations très claires susceptibles de sécuriser davantage les productrices et les producteurs agricoles du Québec en regard des points de référence qui ont été l'objet de discussions nombreuses entre le gouvernement du Québec et l'Union des producteurs agricoles depuis le 4 octobre dernier. Qu'il suffise de référer à la demande du Québec pour protéger nos produits agricoles

en vertu des accords du GATT et plus particulièrement en vertu de l'article 11 qui a été accepté. Qu'il me suffise de référer aux précisions très claires apportées concernant le droit pour le Canada et les provinces de maintenir ses régimes d'assurance stabilisation, de maintenir un niveau de subvention à son agriculture, de maintenir nos offices nationaux de commercialisation. C'est suite aux échanges qu'on a eus avec les producteurs depuis le 4 octobre et les représentations qui ont été faites par le gouvernement du Québec, notamment auprès du gouvernement du Canada. J'aurai cependant l'occasion d'adresser une lettre, demain, à M. John Wise, demandant certaines précisions, notamment en ce qui concerne les règles techniques, en ce qui concerne les tarifs saisonniers concernant l'horticulture et aussi et particulièrement – et je termine là-dessus – référant à la volonté politique évidemment du gouvernement du Canada de donner suite aux dispositions qui sont contenues dans l'entente finale pour protéger cette agriculture et demandant, deuxièmement, au ministre du Canada, de s'assurer qu'on puisse mettre en place ce mécanisme en vertu duquel les ministres de l'Agriculture des provinces pourraient participer avec le ministre de l'Agriculture du Canada, un genre de table interprovinciale fédéral provincial pour nous assurer que lorsque viendra le temps de mettre de la chair sur cette ossature que constitue l'entente, nous pourrions nous inscrire dans une défense pleine et entière de l'économie agricole canadienne et québécoise.

M. Morin: Merci, on procède en anglais. On va commencer par M. Aubin. 30 secondes pour ceux et celles qui ont à quitter, pour le faire rapidement et sans trop de bruit. Dans cinq secondes, M. Aubin.

M. Aubin: M. Pagé. Based on what you have heard from the farmers these last five days, are you convinced now that they will be receptive to the treaty, that you can sell to them?

M. Pagé: I sincerely think that all the producers of Québec have to be more confident. The conclusion is very clear that the final text we have better guarantee for an adequate protection of the agrofood industry and the agriculture production. I think that the Union des producteurs agricoles will have to formulate some request about the GATT negotiation and I am waiting for their final position on the text tomorrow afternoon.

M. Aubin: But you talked to them already, have you not?

M. Pagé: Oh, sure, we are maintaining the contacts since before the beginning of October. Mr. Bourassa met with Mr. MacDonald and I, Mr. Proulx and the executive of the Union des producteurs agricoles and, following this meeting, we established close contact and it is the reason why for the government of Québec, as minister of Agriculture, I visited Mr. Reis(?) for asking him very clear thing, referring an example on the article 11 of the GATT...

M. Aubin: Are they softening their position? M. Pagé: Pardon me?

M. Aubin: Are they softening their position?

M. Bourassa: It is not in their tradition.

Des voix: Ha! Ha! Ha!

M. Morin: M. Saint-Laurent.

M. Saint-Laurent: Mr. Premier, you say you do not want to...

M. Bourassa:...(?) Yes, Mr. Saint-Laurent.

M. Saint-Laurent: You say that you do not want to specify how much or what kind of training or transitional programs you want to maintain your bargaining power. I was wondering what bargaining power you have to obtain some form of Québec participation in the dispute mechanism... How are you going to get... What do you want in terms of the dispute mechanism program participation Québec consultation and how do you plan to go about trying to obtain it?

M. Bourassa: I mean, we have bargaining power. We are a province which is supporting free trade. We have a good case based on good common sense and logical arguments, so I am confident. I think that the federal government itself says publicly that they will respect the provincial jurisdiction, and they said also publicly that they will have programs for transition which is normal, as I said this morning in the House, and in a free trade agreement, you need those programs, so, we asked only for common sense.

M. Saint-Laurent: Will it be irresponsible for Premier Peterson(?) to attempt a block to deal only for five years on one protection?

M. Bourassa: I do not want to comment on that.

M. Saint-Laurent: Well, you indicated... You seem to indicate that do not think...

M. Bourassa: I do not want to intervene in Ontario politics, not at all. I think that Mr. Peterson(?) is doing his job. If he feels that this is not good for Toronto or for Ontario, that is his responsibility. I do not want to intervene in his decision. I do not agree with him and go so far, as my province is concerned, as I said in French that what will be the reaction of the United States if one province, not specifically Ontario, but one province is blocking the deal, if it is the case. I cannot tell you.

M. Saint-Laurent: Because a number of American senators, particularly the members of the Senate Finance Committee have indicated that for them, the support of all the provinces or the commitment of the provinces to implement the deal is a sine qua non for them. Now, we know that the Premier Peterson has already said that he will not, Premier Pawley says that he will not and Premier Getty says that he will not. Where does it leave a deal?

M. Bourassa: No, I do not think they say they are against the deal or they will not implement. We have to wait what will be the final position of those provinces when the deal will be ratified by the Congress. That is my answer. I do not want to intervene in provincial politics outside Québec. But we have to wait what will be their reaction. If the Congress is adopting the treaty. What will be their reaction then? They will say no to the Congress? Will the Trade Bill be in the picture somewhere?

Mme Scott: I was just wondering whether you plan to play or to help Prime Minister Mulroney sell his deal et ail, tomorrow to some of the Premiers who are reluctant to accept it? Do you plan to play a role in that way or are you going to let him do the sales job tomorrow et the Prime Minister's house?

M. Bourassa: I would say that already vine of ten, only Mr. McKenna is still undecided. But I was told, that is a rumor may be, that he will take a decision pretty soon. He said In Toronto that he liked my speech.

M. Morin: Speak up

Mme Scott: How will you try to convince Mr. McKenna and perhaps some of the Premiers who said so far that they are against it, that may be...

M. Bourassa: As I said I am ready to repeat the arguments I used in Toronto and which were impressive to him according to what he said publicly.

M.: Mr. Bourassa on the same Une of selling when the agreement was reached before we had the final text, you told us that you will be willing to go across the country to sell the deal. Now, that we have the final text, will you, in fact, be going across the country to sell the deal?

M. Bourassa: If it can be useful. I got many invitations. If it can be useful I will accept some of them. I might go to Washington alita.

M.: Have you accepted any yet?

M. Bourassa: Not yet. Maybe one in Saskatoon. I accepted an invitation from Mr. Devine. We have to fix a date. As to the others that will depend on the political agenda.

M.: You were supposed to go to Washington, but your work kept you here, will you, in fact, go to Washington?

M. Bourassa: Most probably yes.

M.: ...

M. Bourassa: No, I will tell you.

M.: What do you hope to achieve in Washington?

M. Bourassa: I was invited by some congressmen to go there. I was unable to go for evident reasons. I will see if it could be useful to go there again et the beginning of the year but no date is fixed and the decision is not yet taken.

Une voix: I want to go to talk to you about tomorrow Sir and you will be going to Ottawa first ministers' meeting. What is Quebec's intention et that meeting? You have Borne reservations about the treaty, what are those reservations?

M. Bourassa: I mentioned that we have some reservations until we know more in detail what will be the proposals and practice. Our assessment was, is this agreement is in line with the agreement in principle of the third of October and we said at that time and we are repeating it now that to that extent it is good for the economic future of Quebec and Canada. But, we want to discuss specially concerning the dispute mechanism to what extent the provinces and Quebec in particular will be inclined(?) when its jurisdiction will be affected.

M. Marin: D'accord, Mr. Grant.

M. Grant: Could your reservations take the form of conditions for continued support of the agreement?

M. Bourassa: No. Until, on the whole we give our agreement. We are expecting that we will reach an agreement if we could take our experience of in the last few months. We made proposals concerning agriculture, shoes business, wine, they were accepted by the Canadian negotiating team and we are ..(?) of that. So, we are confident that we will find an acceptable solution for what is asked to be discussed because this is not an external business. I am not surprised it is not decided yet because we had to wait for the former law which was finally adopted by both countries. So there is no surprise if there is no decision on the mechanism. Now, it is in the treaty and the legal text so now that is the time to discuss about it.

Une voix: It has nothing to do with the Americans in there?

M. Bourassa: No, it is between ourselves. Right? Thank you! Merci !

M. Morin: Encore une question. Penelope MacRae et une dernière de M. Saint-Laurent.

Mme MacRae: Ontario has warned that the accord represents... the other provinces should be worried about the accord because of the effect, it might have on provincial powers. Why are you not worried that it could have an effect on the provincial powers?

M. Bourassa: Because, there is... Already, we are collaborating with GATT to a very important extent. So, we feel that nothing, in this agreement, is hurting the economy of Québec. Of course, maybe, there are conversions which will be necessary in some soft sectors, but this is well known. On the whole, this agreement is good for the economic situation of Québec and I would say also for Canada. So, that is why I am in agreement with that. Of course, there are some powers that we accept not to exercise. We accept not to exercise a power for an export tax, for the case of energy, as I said to Mr. MacKenzie a few moments ago. But we do not need that export tax and there is no surprise for us that we should agree not to use an export tax when we are discussing free-trade. How could we agree to keep export tax when we talk about free-trade? What is important for us, we keep total freedom of maneuvering and, fixing the prices, the market will decide. So, we are satisfied to that extent and that is why we are ready to collaborate with the Federal Government.

M. Saint-Laurent: Mr. Bourassa, may I ask you one quick question? Why is it taking so long for the Government to name the members and to specify the mandate of the commission that is to investigate racism in the Montreal area? When you decided to go with the Human Rights

Commission, you said it is because you wanted to move quickly. We do not have the members and we do not have the mandate.

M. Bourassa: No. There are some discussions, many discussions between Mr. Marx and some persons which could be interested, but I cannot tell you exactly, now, today. I could check with Mr. Marx when this will happen. But I can tell you that there are numerous discussions on the part of Mr. Marx to find the best people possible.

M. Saint-Laurent: Why is it taking so long to specify the mandate?

M. Bourassa: Maybe, it is... The mandate, I think... M. Saint-Laurent: The specific details of the mandate.

M. Bourassa: You should check, I think this was decided. We feel it is decided on our side and we are somewhat informed.

M. Morin : Merci beaucoup.